

Octobre

La lettre des professionnels de l'AHB - 2020

Les troubles neuro-développementaux en question

Les troubles neuro-développementaux (TND) sont présents dès la petite enfance et peuvent entraîner des comorbidités psychiatriques ou addictologiques multiples. Ils représentent une prévalence assez importante car environ 5 à 8% de la population seraient concernée.

La plupart de ces troubles sont repérables souvent même avant l'entrée à l'école primaire mais il arrive tout de même que certaines personnes ne soient pas repérées avant l'adolescence, voire l'âge adulte. En effet, l'intrication avec certains symptômes psychiatriques (anxiété, variation de l'humeur, impulsivité, toc, troubles du sommeil, addictions...) et l'hétérogénéité des tableaux cliniques rendent parfois le diagnostic différentiel difficile. De plus, certains enfants ont des capacités leur permettant de compenser leurs difficultés durant la scolarité, ce qui peut apparaître plus difficile à l'âge adulte, quand le nombre de tâches à gérer devient plus important.

C'est une grande et nouvelle catégorie nosographique qui nous oblige à repenser la manière d'envisager le développement humain, la prise en charge, l'accompagnement ou les adaptations proposées. Ces troubles se

traduisent souvent par une restriction de la socialisation et de la communication, un impact majeur sur les apprentissages, des troubles du comportement, etc. Il s'agit d'un problème de santé publique devant être abordé de manière pluridisciplinaire coordonnées **afin d'éviter le sur-handicap**.

“La neurodiversité est une richesse humaine extraordinaire ! Il s'agit d'une variation du fonctionnement neuro-cognitif. La société met en avant des profils normés et identiques donc malheureusement les personnes neuro-atypiques sont écartées et se retrouvent souvent en isolement et en souffrance.”

Docteur SPERLEA, médecin-chef
secteur 56G09 psychiatrie adultes

Depuis la parution du dernier manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5) en 2013, est utilisée la terminologie « TND » - Troubles Neuro-Développementaux. Ces troubles, très divers, regroupent les troubles du spectre de l'autisme (TSA), le trouble déficitaire de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H), le trouble du développement intellectuel (TDI) et les troubles spécifiques du langage et des apprentissages (TSLA). Ils sont caractérisés par des déficits du développement qui entraînent une altération du fonctionnement personnel, social, scolaire ou professionnel.

La dénomination TND n'existe pas dans la classification internationale des maladies de l'OMS actuelle (CIM-10), mais

sera intégrée à la prochaine (CIM 11), qui reprendra les rubriques du DSM-5.

Malgré leurs difficultés sociales et comportementales, les personnes présentant un TND peuvent aussi avoir de nombreuses habiletés supérieures (sensibilité sensorielle, perception des détails, mémoire « par cœur », capacités motrices, visuelles et spatiales, créativité...) qui restent parfois inexploitées du fait d'une prise en charge inadaptée. Les troubles ne sont pas statiques, des traitements ou des techniques basées sur les théories comportementales fonctionnent. Un diagnostic est donc primordial afin de laisser s'exprimer tout le potentiel et les particularités de ces personnes atypiques, qui se sentent souvent à part dans notre système.

Dans ce contexte, l'AHB se mobilise et propose des consultations spécialisées TND adolescents / adultes (évaluation, diagnostic et suivi) depuis le 15 juillet dernier. Les consultations ont lieu au Centre Hospitalier du Centre Bretagne, service UPA.

Contact

Service du
Dr SPERLEA Robert
Site Kério CHCB
Unité de Psychiatrie
Adultes



- Mail : consultationstnd@ahbretagne.com
- Téléphone : 02 97 79 00 60

Robert SPERLEA, Psychiatre des Hôpitaux
Julie LEBRUN, Neuropsychologue
Thomas MAUDUIT, Infirmier
Nathalie TOMASZEWSKI, Secrétaire

L'atelier sous-traitance déménagement

L'atelier de Sous-Traitance a rejoint les bâtiments de l'ancienne blanchisserie au Centre Hospitalier dans l'attente de la création d'un nouveau bâtiment pouvant accueillir les ouvriers dans un espace plus adapté.



En effet, l'atelier de Sous-Traitance se tenait dans un bâtiment préfabriqué aujourd'hui en mauvais état, manquant d'espace et inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

Le moniteur de l'atelier accompagne actuellement 9 ouvriers dans la production de tampon régulateur de

chaleur pour les brebis, dans des travaux d'assemblage, de conditionnement, d'étiquetage, etc. ou encore de prestation d'entretien de locaux.

Le projet de restructuration de l'atelier vise à offrir de meilleures conditions de travail aux ouvriers dans un espace plus grand et plus adapté, en réponse aux normes d'accessibilités pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes à mobilité réduite. Il s'agira également d'adapter les postes de travail au vieillissement des travailleurs, nécessitant des activités de production adéquates. Enfin, une réflexion sera également menée pour accueillir d'autres publics, porteurs notamment de Troubles du Spectre Autistique (TSA).

L'atelier sera donc installé au Centre Hospitalier de Plouguernevel durant la phase d'élaboration et de construction du nouveau projet.

CPTS, des crédits pour le Kreiz Breizh

Depuis l'année dernière, les professionnels de santé du territoire du Kreiz Breizh se mobilisent en vue de pouvoir constituer une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, telle qu'instituée par la Loi de Santé du 26 janvier 2016.

Après plusieurs mois de travail et de concertation, l'association porteuse, la « Communauté professionnelle de Santé du Kreiz Breizh » dont l'AHB est partie prenante, a déposé un dossier de candidature auprès de l'ARS. Ce projet défendu en commission devant l'ARS, la CPAM, la MSA et les représentants du système de santé le 10 septembre dernier, a obtenu un avis favorable des autorités. A ce titre, une subvention de 40 000 € a

été accordée en vue d'élaborer le projet de santé de la future CPTS.

Ces crédits vont ainsi permettre de recruter un coordinateur pour soutenir la démarche et d'indemniser les temps de réunion des professionnels libéraux.

Il s'agira en effet de déterminer les axes de travail concrets sur le maintien à domicile, la prise en charge des soins non programmés et l'accès à un médecin traitant, les soins à l'enfant, l'éducation thérapeutique, la nutrition ou encore la vaccination, sur un territoire cumulant des difficultés d'accès aux soins : hyper ruralité, désertification médicale, vieillissement de la population, ...

SISM 2020 bis

Les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) 2020, initialement prévues en mars, sont reportées du 10 au 25 octobre 2020, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale. La thématique reste identique : Santé mentale et Discriminations !

Au vu des délais, les partenaires des territoires de Loudéac, Rostrenen et Plouguernevel n'ont pu reporter les actions prévues. Le réseau pontivyen propose un temps fort le jeudi 15 octobre après-midi, à la médiathèque

de Pontivy avec théâtre et temps d'échanges, animés par Jean-Claude PICAVET, Sociologue.

D'autre part, le Cinéma et la Radio Bro Gwened diffuseront un programme riche.

Programme complet disponible sur le site : www.ahbretagne.com.

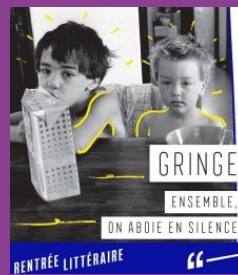


Agenda

- 06/10** Conférence « Comment appréhender la douleur chez les personnes dyscommunicantes »
- 10 au 25/10** Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM)
- 12/10** Comité Sécurité du Système d'Information
- 14/10** Commission Des Usagers
- 19/10** Commission Economique et Financière
- 22/10** Comité Social et Economique
- 23/10** Commission Formation
- 29/10** Commission Médicale d'Etablissement
- 30/10** Conseil d'Administration

Ailleurs

Ensemble, on aboie en silence



« Il y avait cet énorme chêne près des toilettes des garçons, sur lequel je reproduisais les coups de pied retournés du Chevalier Lumière, pour

envoyer un signal aux inconscients qui t'auraient cherché des noises. Il ne pouvait rien t'arriver. Tu avais un frère dans la cour des grands, qui maîtrisait en théorie les rudiments du karaté et qui veillait sur toi. En théorie. Dans la pratique, ta garde rapprochée laissait parfois à désirer ».

Deux frères. L'un, candide, l'autre, rageur. Quand Thibault fonce, Guillaume calcule. Si Thibault tombe, Guillaume dissimule. Prise de risque contre principe de précaution. L'amour du risque face à l'art de ne jamais perdre.

En 2001, Thibault est diagnostiqué schizophrène. À cela, un Chevalier Lumière ne peut rien. Sa bascule, il fallait la raconter. Et aussi la culpabilité, les traitements, la honte, les visions, l'amour, les voyages, les rires, la musique et l'espoir. Alors Thibault a accepté de livrer ses folles histoires. Et ses voix se sont unies à celle de son frère. Contre une maladie qui renferme tous les maux, les clichés, les fardeaux, ils ont livré bataille. À partir d'une tragédie universelle, ils ont composé un livre où douleur et mélancolie côtoient la plus vibrante tendresse. « Un récit sans complaisance, une déclaration d'amour fraternel ».